
INSCRIPTION ET VALIDATION DU DIPLOME D'ÉTUDES SPECIALISEES (D.E.S.) EN MÉDECINE GENERALE –UFR MEDECINE LYON EST

SESSIONS 2017/2018

Vous devez présenter votre mémoire de DES à la fin de votre internat, selon votre période de Fin de Cours fin octobre ou fin avril (FC = 6 semestres validés). Vous vous présenterez devant le jury de soutenance à la session d'octobre ou à celle d'avril, sous réserve de respecter les critères d'inscription (Validations d'enseignements obligatoires, des semestres de stages pratiques et dépôt du mémoire de soutenance).

Vous devrez vous rendre disponible pour l'une des demi-journées de la session 1 ou 2 du DES, spécialité médecine générale.

Les modalités définitives de soutenance vous seront communiquées par email une fois la composition des jurys arrêtée : cet email tiendra lieu de convocation officielle. **Tant que les jurys ne sont pas constitués, les groupes ne peuvent pas être formés : Ne faites pas d'emails de relance, vous serez convoqués à temps !**

Les soutenances de mémoire de DES sont prévues pour l'année universitaire 2017/2018, aux dates suivantes : (*sous réserve d'éventuelles modifications ultérieures*)

SESSION 1 : les 3, 5 et 10 AVRIL 2018.
SESSION 2 : les 4, 9 et 11 OCTOBRE 2018.

Critères d'inscription en vue de la soutenance du DES : Cf http://lyon-est.univ-lyon1.fr/medias/fichier/programme-du-des-lyon-2016-2017_1475147632455-pdf

- Validation de tous les stages du DES (six semestres),
- Validation des enseignements théoriques obligatoires (séminaires, journées d'études, journée interdisciplinaire, FMC) : http://lyon-est.univ-lyon1.fr/medias/fichier/enseignements-obligatoires-des-2016-2017_1475147474860-pdf
- Tutorat : Validation signée du tuteur dans le carnet de bord lors du dernier entretien obligatoire.
- Validation du mémoire de recherche ou du RSCA, effectué au cours du stage chez le praticien.

N'attendez pas le dernier moment ! Il est essentiel pour vous de contacter rapidement votre tuteur pour faire le point sur les validations exigées. L'inscription est effective après vérification par le bureau du 3^{ème} cycle de ces validations et par le dépôt effectif du mémoire (un exemplaire papier et un exemplaire sous format électronique) au bureau de 3^{ème} cycle Lyon Est de médecine générale.

Dossier à déposer au bureau du 3^{ème} cycle Lyon Est ou à adresser par courrier uniquement :

- Copie recto/verso des attestations des 6 séances de FMC effectuées,
- Copie recto/verso uniquement des 2 pages du Portfolyon relatives aux :
 - Dates de participation aux Journées d'Enseignements obligatoires ;
 - Date de participation à une journée interdisciplinaire ;
 - Date de validation du mémoire de recherche ou R.S.C.A effectué au cours du stage praticien ;
- Copie de la validation du carnet de bord, signée de votre tuteur lors du dernier entretien obligatoire ;
- Un exemplaire du mémoire de synthèse non relié (simplement agrafé) et imprimé recto/verso ;
- Un exemplaire du mémoire de synthèse sous format électronique (.doc, .docs, .pdf) à adresser par email à marie.rouyer@univ-lyon1.fr

Ce dossier est à déposer pour les dates suivantes impératives, selon la session :

SESSION 1 :

16 MARS pour la convocation du 3 AVRIL
19 MARS pour la convocation du 5 AVRIL
22 MARS pour la convocation du 10 AVRIL

Commission Régionale prévue le 17 AVRIL 2018 à Grenoble.

SESSION 2 :

18 SEPTEMBRE pour la convocation du 4 OCTOBRE
21 SEPTEMBRE pour la convocation du 9 OCTOBRE
25 SEPTEMBRE pour la convocation du 11 OCTOBRE

Commission Régionale prévue le 16 OCTOBRE 2018 à Grenoble.

Mémoire de synthèse :

Ce mémoire de synthèse rédigé devra expliciter de manière détaillée l'acquisition et le développement des compétences en Médecine Générale au cours de votre cursus en vous appuyant sur le référentiel de compétences fourni à la journée d'accueil.

Déroulement en pratique de l'oral : durée 30 minutes

Lors de la soutenance, vous apporterez aux membres du jury :

- Votre carnet de bord sur support informatique (ou format papier),
- Le diaporama de votre présentation orale :

- Présentation orale du mémoire de synthèse, en 15 minutes sous forme de diaporama (15 diapos) à apporter sur support informatique standard.
- Questions du jury et délibération.

Si votre mémoire de synthèse et votre présentation ne correspondent pas à l'exigence du jury, votre soutenance de DES ne sera pas validée. Dans ce cas, il vous sera demandé soit de refaire un travail à présenter 6 mois plus tard, soit de venir le présenter devant la Commission Régionale (CR).

Rappel :

Par ailleurs, nous vous rappelons que vous avez 5 ans, à partir de la deuxième année de votre troisième cycle en DES pour présenter votre thèse. Vous devez déposer votre fiche de thèse (à la fin du Portfolyon) au bureau du DMG-CUMG : nathalie.gras@univ-lyon1.fr

Aucun document ni attestation officiels ne seront remis aux candidat(e)s après la soutenance. L'attestation et le certificat provisoires de réussite (DES et thèse) seront établis et remis ensembles en fin de parcours, soit après validation du DES, soit en fin de soutenance de la thèse.

Vous avez besoin d'un renseignement complémentaire ? Vous pouvez contacter le coordonnateur du CUMG-DMG : Pr Yves ZERBIB yves.zerbib@univ-lyon1.fr

La forme et le contenu du mémoire de synthèse ainsi que la présentation orale sont à travailler pendant les trois années de DES avec votre tuteur.

Un mémoire de synthèse comprend :

Cursus et formations : externat, internat, participation à des congrès, recherche, ...

Compétences acquises, illustrées par des situations authentiques, mémoire de recherche du stage chez le praticien.

Compétence = capacités et habiletés mettant en évidence les ressources mises en jeu (exemples cliniques).

Thèse - Projets de formation et projet professionnel.

Liens utiles : <https://lyon-est.univ-lyon1.fr/formation/des-medecine-generale/presentation-du-des-de-medecine-generale-789113.kjsp?RH=1244534337529#.WiZnJkriaUn>

Présentation du DES de médecine générale :

<https://lyon-est.univ-lyon1.fr/formation/des-medecine-generale/presentation-du-des-de-medecine-generale-789113.kjsp?RH=1244534337529#.WiZmV0riaUI>

Les enseignements obligatoires :

https://lyon-est.univ-lyon1.fr/medias/fichier/enseignements-obligatoires-des-2017-2018-anciennes-promos_1510736748026-pdf?ID_FICHE=215397

Calendrier des enseignements obligatoires :

<https://lyon-est.univ-lyon1.fr/formation/des-medecine-generale/calendrier-des-enseignements-2017-2018-826700.kjsp?RH=1244534337529#.WiZnAUriaUk>

